

Turquie-Chypre

Edition Vagnon 2010

Mise à jour octobre 2010

Page 9

TVA – Note

Les yachts rentrant en UE après plus de 3 ans passés à l'extérieur de l'Union doivent pouvoir faire la preuve du paiement de la TVA par le propriétaire actuel. Si le bateau est vendu à l'extérieur de l'UE, il perd automatiquement son statut de TVA payée.

Page 11

Formalités d'entrée

Le formulaire du *Transit Log* n'a pas encore changé mais il existe un projet de le numériser, le bateau en recevant une copie.

De nouveaux droits de port doivent être payés à l'entrée en Turquie par les bateaux de plus de 11NRT (soit 10-12 m). Ils sont d'environ 7 YTL jusqu'à 45NRT (taxe au tonneau). Le paiement ne peut être fait que par un agent qui pourra accomplir toutes les formalités d'entrée en même temps. Le tarif des agents varie entre 35-150 €, renseignez-vous avant d'en prendre un et demandez bien ce qui est inclus. Certaines marinas peuvent maintenant s'occuper de ce nouveau paiement et des formalités.

Il peut être utile de pouvoir faire la preuve de la NRT si votre bateau fait moins de 11NRT, sinon la capitainerie vous la fera payer.

Des droits de phare et balises doivent également être payé par les bateaux de plus de 30 NRT. Ici aussi un certificat de tonnage sera utile.

Pollutions – Règlements concernant les eaux noires ou grises

De nouveaux règlements ont été édictés pour Fethiye Körfezi afin de réduire la pollution dans Skopea Limani / Fethiye Körfezi. Beaucoup d'efforts ont été faits par les gérants turcs de la marina pour mettre au point les détails et adapter les nouveaux règlements aux yachts. Tels qu'ils sont, ces règlements sont applicables depuis mars 2010, destinés en premier lieu aux bateaux d'excursion à la journée et autres bateaux commerciaux. Ils stipulent que les bateaux doivent avoir des tanks à eaux noires et grises et seront contrôlés de façon à s'assurer qu'ils sont vidés régulièrement en utilisant un système de "carte bleue".

Il semble que les yachts n'y seront pas soumis cette année (2010) mais il est clair que la lutte contre la pollution est nécessaire dans ces eaux fermées et que des contrôles plus sévères seront exercés sur les yachts dans l'avenir. Il est possible que les yachts de plus de 15 m seront interdits à Skopea Limani (sans doute seulement s'ils n'ont pas de tanks). Aucun détail n'est disponible actuellement, ils seront diffusés ici dès que possible. Nous ne pouvons que réitérer notre recommandation d'utiliser les tanks à eaux noires à Skopea Limani et d'être très responsable quant à l'évacuation des eaux grises.

Page 13

Téléphone mobile

Les autorités turques sont en train de sévir contre les téléphones mobiles illégaux ou volés. Vous devez enregistrer votre numéro IMEI aux douanes à l'entrée dans le pays Il est conseillé d'emporter une preuve de propriété de l'appareil. Si vous ne vous enregistrez pas, votre téléphone pourra cesser de fonctionner au bout de quelques jours. En pratique, cela peut se faire dans la plupart des boutiques de téléphone turques dans les grandes villes (touristiques) où la procédure est bien connue.

Page 47

Gökçeada

Nouveau port dans la baie de Kaleköy. Restaurants, établissements de thé et bars autour du port. Aucun commerce au port, mais à 4 km dans le centre de Gökçeada.

Page 51

Çanakkale

Les formalités se font de la façon suivante :

Il est recommandé de se procurer un plan de la ville dans un hôtel avant de commencer.

Capitainerie : vous indiquera où sont les bureaux proches.

Chamber of Maritime (Flama) : agent où vous achèterez votre Transit Log.

Sanitary Office (bureau sanitaire).

Police/Immigration : pas à Çanakkale, mais à 7 km au S, dans le port de commerce de Kepez Limani. Taxe de 15 € par passeport et ne peut pas rendre la monnaie.

Retour à la capitainerie.

Douanes.

Il est recommandé de prendre un agent pour faire les formalités !

Page 61

Türkeli Adasi

Le nouveau port dans le NW de l'île est terminé. Protection parfaite mais aucun équipement. Le village est à 4 km.

Page 70

Mudanya

40°23,00'N 28°52,45'E

Nouveau port à la profondeur minima de 4 m à 0,3 M à l'E de Arnavutköy Burnu. Eau et électricité sur le quai.

Page 263

Kalkan

Tarif 5.

Page 266

Kas

Travaux en cours (printemps 2009) pour prolonger le quai le long du brise-lames et augmenter le nombre de places. Tarif 4.

Page 293

Rivière Manavgat

Les brise-lames de la rivière se voient bien (entrée 36°44,06'N 31°29,36'E). A quelques centaines de mètres de l'entrée vous approchez de la barre, les profondeurs diminuent vers 3 m près de l'entrée. On signale des profondeurs minima de 2,5 m dans l'entrée. Il ne faut pas essayer d'entrer ou de sortir par vent fort soufflant vers la côte. Une fois entre les brise-lames, la profondeur augmente rapidement à 4-5 m. Après le premier

virage à bâbord, les profondeurs commencent à diminuer au milieu de la rivière à à peine 3 m. On aura le plus de profondeur à l'extérieur des virages.

Il est difficile de s'amarrer dans la rivière. Mouillez dans un trou d'eau ou mettez-vous à couple d'un goulet au chantier à environ 2 M en amont. Un yacht est remonté à environ 3 M en amont et s'est mis à couple de l'un des gros navires sur la rive E de la rivière.

Page 323

Karpaz Gate Marina

35°33,50'N 34°13,60'E

Travaux en cours. La marina doit ouvrir au printemps 2011.

VHF canal 16, 06.

L'entrée est dangereuse par vents forts de NNE.

La station de garde-côtes près du port de pêche est bien visible. *Informations* : longueur max. 65 m.

392 229 28 Fax 392 229 2260 E-mail info@karpazbay.com

www.karpazbay.com



Librairie maritime
www.nautic-way.com